Sur les traces de Rousseau

Autor(en): **Hirt, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **7 (2009)**

Heft 20: **Le tourisme**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-824003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Par Jacques Hirt

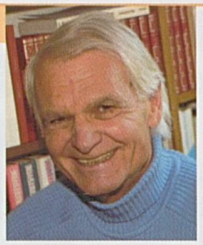

Sur les traces de Rousseau

En septembre, quand le paysage se fait pastel, que le bleu du lac s'adoucit sous la caresse d'un soleil qui fleurète avec les vignes gorgées de promesses, embarquez à la Bonneville, comme Rousseau appelle La Neuveville.

Le bateau fend comme à regret des vagues langoureuses piquées de mouettes. L'île est toute proche, ourlée de roseaux, revêtue d'arbres méditatifs. Elle s'offre à vous, secrète et silencieuse. Mais prudence! Elle ne se donne qu'aux rêveurs...

Soyons modeste, laissons-nous guider par ses textes

« Dans un pèlerinage pédestre que j'avais fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avais été tellement enchanté, que je n'avais cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle était que l'île appartenait aux Bernois, qui trois ans auparavant m'avaient vilainement chassé de chez eux, et outre que ma fierté pâtissait à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, j'avais lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avaient fait à Yverdon. »

Prémonition d'un mal-aimé? Peut-être, mais provisoirement démentie. Les textes de Rousseau étaient certes interdits dans la cité patricienne, toutefois les milieux cultivés le lisaient. Fallait-il tolérer un grand homme sur ses terres au risque de se brouiller avec Versailles? Berne était partagée et ne trancha pas. Le philosophe put ainsi aborder sur l'île le 12 septembre 1765. Il y trouva aussitôt le bonheur: *« De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. »*

Il s'adonne avec passion à la botanique *« Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac (...) Quand le soir approchait je descendais des cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac dans quelque asile caché; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. »*

Et, *« après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne. »*

Las! Berne la pragmatique préféra ses relations à la philosophie. Face à la raison d'État, le poète n'a jamais raison. Quelque six semaines plus tard, le 25 octobre, Rousseau doit quitter l'île sur l'ordre du bailli de Nidau...

L'île est devenue presqu'île, mais est restée le havre qu'y a trouvé Jean-Jacques. Point n'est besoin de s'évader au loin pour trouver les mêmes bonheurs que Rousseau. L'île est là, toute proche, et pourtant hors du monde. Allez-y dans les pas de Rousseau pour y rêver en solitaire, ou mieux... à deux. ■

Les citations sont tirées des Confessions et de la cinquième promenade des Rêveries du promeneur solitaire.